

ASSURER LA FONCTION DE TUTEUR EN ENTREPRISE

PUBLIC

Tout collaborateur susceptible d'assurer le rôle de tuteur en entreprise

INTERVENANTS

Formateurs, experts dans le domaine et sélectionnés selon des critères stricts

DUREE

3 jours (21 heures)

SESSION	DATE	TARIF
PARIS	du 24 au 26 avril 2019	1 400 € HT
MARSEILLE	du 27 au 29 mai 2019	1 400 € HT

Pour toute autre demande particulière,
n'hésitez pas à nous contacter :
lerondeau@btpserv.com – 01 40 69 58 89

OBJECTIFS

- Identifier les principales missions du tuteur
- Savoir personnaliser l'accueil, faciliter, sécuriser et réussir l'intégration de l'apprenant
- Evaluer l'apprentissage

CONTENU

Les obligations de la fonction tutorale

- Les publics concernés par le tutorat
- Prévention, protection, sécurité : les obligations de l'entreprise

L'accueil pédagogique

- Les missions du tuteur
- La relation tuteur-apprenant, apprenant-équipe, apprenant-entreprise
- La transmission des compétences

Définition de la procédure d'accompagnement : boîte à outils

- L'éveil de l'intérêt de l'apprenant
- Définition d'un référentiel : plan de formation personnalisé selon les objectifs de l'entreprise et les qualités de l'apprenant
- Le cahier des charges avec l'entreprise et la hiérarchie
- Les objectifs pédagogiques : le périmètre des objectifs à atteindre

La transmission des compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être)

- Accompagnement de l'apprenant au quotidien
- Définition et contrôle des tâches réalisées par l'apprenant
- Suivi de l'évolution des compétences de l'apprenant

La gestion de conflit

- Identification du problème et définition des enjeux
- Définition de la méthode de gestion de la situation

L'évaluation

- La définition de la stratégie d'évaluation
- La mise en place des critères et des moyens d'évaluation et contrôle des acquis
- L'évaluation de la méthode d'apprentissage